

Etapes du mouvement 2026 – calendrier CAE

Samedi 19 janvier 2026 **Date limite de dépôt des dossiers de demande de mutation**

Jeudi 5 février 2026 14h30 Bureau CAE
15h30 CAE à ANGOULEME : dossiers mutation intra + dossiers inter de l'Académie

Mercredi 4 mars 2026 9h30 CAE à ANGOULEME : dossiers mutation inter-académie (autres académies)

Jeudi 19 au mardi 31 mars 2026 Mise à jour des T.R.M (dates différentes selon la structure)

Lundi 30 mars au mardi 21 avril 2026 Mise à jour des affectations par DPE 3

Lundi 21 avril 2026 Date limite de retour au Rectorat de Poitiers :
- des déclarations des postes supprimés et réduits,
- des imprimés de demandes d'intention de mutations.

Lundi 27 au mardi 28 avril 2026 Saisie des services susceptibles d'être vacants par les chefs d'établissement

Mercredi 29 avril 2026 – 12h Affichage des services vacants extraits d'EPP pour vérification par les chefs d'établissement

Lundi 4 mai au mardi 12 mai 2026 **Publication des services à pourvoir**

Au plus tard le mardi 12 mai 2026 Les maîtres adressent à chaque chef d'établissement une fiche « candidat »

Au + tard le mercredi 13 mai 2026 **ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES (sans avis des chefs d'établissement)**

Mardi 12 mai au mardi 19 mai 2026 Les chefs d'établissement reçoivent et étudient les candidatures.

Lundi 18 mai 2026 **CCMA – Pertes horaires/contrat**

Mardi 19 mai 2026 – 9h : Bureau de CAE à ANGOULÊME : examen des pertes horaire et pertes de contrat

Jeudi 21 mai 2026 – 9h30-18h : 1^{ère} CAE à ANGOULEME : examen des :
- perte de contrat et des pertes horaires,
- candidatures sur les services vacants et sv, - propositions.

Du 22 au 26 mai 2026 : Communication des propositions de la CAE aux chefs d'établissement et aux maîtres.

Vendredi 29 mai 2026 : Retour à la CAE des avis de chefs d'établissement et des réponses des maîtres.
Remarque : au 29 mai les chefs d'établissement auront obligatoirement reçu les candidats proposés par la CAE et ayant demandé rendez-vous.

Mardi 26 au jeudi 28 mai 2026 Classement des candidatures par les chefs d'établissement auprès du Rectorat

Au + tard le lundi 1^{er} juin 2026 **ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES (avec avis des chefs d'établissement)**

Jeudi 4 juin 2026 – 9h30-18h : 2^{ème} CAE à ANGOULEME : examen des ajustements et litiges.

Lundi 8 juin 2026 : Saisines éventuelles : ANGOULEME

Mardi 9 juin 2026 **CCMA – 1^{ère} phase du mouvement**

Lendemain de la CCMA Notification par le rectorat des propositions de la CCMA aux chefs d'établissement.
jusqu'au jeudi 25 juin 2026 Réponse des chefs d'établissement à DPE 3

Lundi 29 juin au mercredi 1^{er} juillet 2026 **Publication des services vacants pour la 2^{ème} phase du mouvement**

Mercredi 1^{er} juillet au vendredi 3 juillet 2026 Classement sur internet des candidatures par les chefs d'établissement

Au + tard jeudi 2 juillet 2026 **ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Mardi 7 juillet 2026 – 9h30 -18h : 3^{ème} CAE à ANGOULEME : examen - de la 2^{ème} phase du mouvement

Jeudi 9 juillet 2026 **CCMA – 2^{ème} phase du mouvement**

Ajustements 1^{ère} phase du mouvement et affectation des lauréats (et adm.) concours 2025
Projet d'affectation des maîtres titulaires d'un C.D.I.

(Les affectations des délégués auxiliaires en contrat à durée déterminée ne sont pas examinées en CCMA)

COMMISSION NATIONALE D'AFFECTATION – **Lundi 13 juillet 2026**

Jeudi 16 juillet 2026 à 14h : bureau CAE : suite CNA